

Communiqué de presse
Paris, le 4 juin 2019

La MASFIP et APF France handicap lancent « Les tutos de Ludo »

Une mini web série ludique pour apprendre les bons gestes du quotidien auprès des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie



Fort d'un partenariat national initié en 2018, la Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques (MASFIP) et APF France handicap se sont réunies afin d'imaginer et de concevoir « Les tutos de Ludo », une mini web série visant à faciliter l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie. À destination du grand public et déclinés sur un ton ludique, les 9 épisodes, au format court, mettent en exergue les gestes de la vie quotidienne (l'alimentation, la toilette, l'habillage, les loisirs...) tout en transmettant des messages adéquats à chaque situation.

www.masfip.fr/handicap/les-tutos-de-ludo/

www.apf-francehandicap.org/sensibilisation-gestes-handicap

La MASFIP place au cœur de son action l'autonomie de ses adhérents. APF France handicap agit, dans le cadre de son projet associatif et de son plaidoyer, contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. Ces deux acteurs développent au profit de leurs adhérents, le soutien aux aidants familiaux et proches aidants et la défense des droits et l'accompagnement des personnes.

Aussi, « Les tutos de Ludo » s'inscrivent-ils pleinement dans les valeurs d'entraide et de solidarité partagées par les deux organisations.

Pour Dominique Combe, Présidente de la MASFIP, « Cette initiative partagée avec APF France handicap illustre pleinement la volonté de la MASFIP d'accompagner concrètement ses adhérents aidants ou aidés confrontés au handicap et/ou à la perte d'autonomie. Cette réalisation et le format adopté sont également significatifs de l'engagement de la mutuelle dans la voie de l'innovation au service du plus grand nombre ».

Pour Alain Rochon, Président d'APF France handicap, « Bien appréhender les gestes, accompagner au quotidien les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie et lever les appréhensions qui y sont liées sont parfaitement soulignés dans ces vidéos. Notre partenariat avec la MASFIP repose sur des valeurs communes et permet une collaboration porteuse de sens, ces tutos en sont le fidèle reflet ».

À propos de la MASFIP

La MASFIP, mutuelle de Livre III du Code de la Mutualité, met en œuvre une action solidaire et d'entraide afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses adhérents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie.

La MASFIP s'adresse aux 280 000 adhérents relevant notamment des administrations des Finances publiques. Le champ d'intervention de MASFIP permet de couvrir de nombreux domaines tels que :

- Petite enfance, adolescence et parentalité
- Événements liés aux aléas de la vie et de la santé
- Personnes âgées, personnes en situation de perte d'autonomie
- Personnes en situation de handicap
- Accès au logement

La MASFIP souhaite développer l'accompagnement personnalisé en s'appuyant sur des structures qui mettent en place des services à la personne dans le cadre d'une approche éthique de l'accompagnement.

La MASFIP est forte d'un réseau de près de 1.000 militants élus présents dans les 99 comités départementaux dont 165 délégués, représentant les adhérents à l'Assemblée générale.

Ce réseau est soutenu sur le terrain par 30 conseillers mutualistes chargés de l'instruction des dossiers et des sollicitations des adhérents.

La MASFIP est membre du groupe VYV au titre des actions d'accompagnement social qu'il entend promouvoir au sein de l'Union VYV Coopération. www.masfip.fr

À propos du groupe VYV

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France (Chorum, Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances).

Créé en 2017, il œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 45 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement, en épargne retraite...

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre. www.groupe-vyv.fr

À propos de APF France handicap

APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Créée en 1933, connue et reconnue jusqu'en avril 2018 sous le nom d'Association des Paralysés de France, APF France handicap porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

Rassemblant 100 000 acteurs et intervenant dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées), l'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille. www.apf-francehandicap.org

Relations presse MASFIP : Marcel Attelan Vice-président 01 40 03 14 27 – 06 20 51 37 99
marcel.attelan@masfip.fr

Relations presse APF France handicap : Sophie Lasbleis 01 40 21 10 93 - 06 89 74 97 37
sophie.lasbleis@apf.asso.fr